

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Adhérent :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 062236

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1740

Société : UNEF

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SADRY . SAAADIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06.26.95.93.42 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/2020		1/2	400 DH	INPE-091016930

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU 3573d Tahlia Aïtoui CASABLANCA	14/10/2020	357,000 DH 219,000

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system is overlaid with D on the left, H at the top, G on the right				

Dr. JAMALY Mohamed Chakib

NEURO - CHIRURGIEN

Spécialiste des Maladies du Système Nerveux
& de la Colonne Vertébrale - EEC



الدكتور جمالي محمد شكيب
اختصاصي في جراحة الدماغ
الأعصاب والعمود الفقري التخطيط الكهربائي
للدماغ



12 Octobre 2020

Mme SADRY SAADIA

7520.

1/ AMEP 10 MG / 28 COMP

1cp/j

2/ CEFALINE SACHETS

2sx3/j x6jours

3/ RELAXIUM B6 300MG BT/30 GEL

1gel/j

87.00



Rés. El khir 600, Bd Mly Youssef (à côté de l'Hôpital Mly youssef) Casablanca - Maroc

Tél. : 05 22 20 43 54 / 05 22 88 00 30 - GSM : 06 61 33 19 17 / 06 62 12 45 25

E-mail : jamchak@hotmail.com

Date du prélèvement : 15-10-2020 à 09:53
Code patient : 2010150106
Né(e) le : 01-07-1958 (62 ans)

Mme Saadia SADRY
Dossier N° : 2010150106
Prescripteur : Dr Mohamed Chakib JAMALY

VITESSE DE SEDIMENTATION (Vacuette SRS 20/II)

VS 1ère heure (Méthode de Westergren)	14 mm
VS 2ème heure	32 mm

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme (VS < âge/2), Femme [VS < (âge+10)/2]
 Les valeurs de la VS sont modifiées en cas d'anémie, de grossesse et d'hyperlipidémie.

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 2 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. رب. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 15-10-2020 à 09:53
Code patient : 2010150106
Né(e) le : 01-07-1958 (62 ans)



Mme Saadia SADRY
Dossier N° : **2010150106**
Prescripteur : Dr Mohamed Chakib JAMALY

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :	4.46	M/mm ³	(3.90-5.40)
Hémoglobine :	13.4	g/dL	(12.0-15.6)
Hématocrite :	40.5	%	(35.5-45.5)
VGM :	91	fL	(80-99)
TCMH :	30	pg	(27-34)
CCMH :	33.1	g/dL	(28.0-36.0)
RDW-CV :	12.4	%	(0.0-18.5)
 Leucocytes :	 7 260	 /mm ³	 (3 900-10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	45	%	
Soit:	3 267	/mm ³	(2 000-7 500)
Lymphocytes :	47	%	
Soit:	3 412	/mm ³	(1 000-4 000)
Monocytes :	6	%	
Soit:	436	/mm ³	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	2	%	
Soit:	145	/mm ³	(0-600)
Polynucléaires Basophiles :	0	%	
Soit:	0	/mm ³	(0-150)
 Plaquettes :	 328 000	 /mm ³	 (150 000-450 000)

Validé par : **Dr Noureddine LOUANJLI**

Page 1 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 15-10-2020 à 09:53
 Code patient : 2010150106
 Né(e) le : 01-07-1958 (62 ans)

Mme Saadia SADRY
 Dossier N° : 2010150106
 Prescripteur : Dr Mohamed Chakib JAMALY

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeûn

(Hexokinase G6PD-H – Roche Diagnostics Cobas)

1.47 g/L
8.16 mmol/L

(0.70–1.10)
 (3.89–6.11)

Urée

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0.20 g/L
3.33 mmol/L

(0.10–0.50)
 (1.67–8.33)

Créatinine

(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas)

7.9 mg/L
69.9 µmol/L

(3.0–11.0)
 (26.6–97.4)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
 Au cours de l'IR (aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

Acide Urique

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

43 mg/L
0.26 mmol/L

(25–60)
 (0.15–0.36)

Cholestérol total

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

2.21 g/l
5.72 mmol/L

(1.30–2.30)
 (3.36–5.95)

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0.39 g/L
1.01 mmol/L

(0.40–0.94)
 (1.03–2.43)

LDL-Cholestérol

(Calculé selon la formule de Friedwald)

1.51 g/L
3.91 mmol/L

(sont considérés comme facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Séentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.)

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations ANSM de mars 2005 :

Nombre de facteurs de risques	0	1	2	Plus de 2	Antécédents de maladie cardiovasculaires avérée
Valeur cible g/L (soit mmol/L)	<2.20 (5.70)	<1.90 (4.90)	<1.60 (4.14)	<1.30 (3.36)	<1 (2.58)

Triglycérides

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

1.55 g/L
1.77 mmol/L

(0.35–1.50)
 (0.40–1.71)

Transaminases GOT (ASAT)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

18 UI/L

(<40)

Transaminases GPT (ALAT)

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

21 UI/L

(<55)

Validé par : Dr Noureddine LOUANJI

Page 3 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 15-10-2020 à 09:53
Code patient : 2010150106
Né(e) le : 01-07-1958 (62 ans)

Mme Saadia SADRY
Dossier N° : 2010150106
Prescripteur : Dr Mohamed Chakib JAMALY

Protéine C-réactive (CRP)
 (Turbidimétrie HS - Roche Diagnostic Cobas)

3.1 mg/L (<5.0)

BILAN THYROIDIEN

TSH Ultra-sensible

(Technique ECLIA (Cobas Roche - Liaison XL- Mindray 2000CLI))

1.80 mUI/L (0.25-5.00)

Les valeurs de référence de la TSH ultra-sensible chez la femme enceinte sont comprises entre 0.4 et 4 mUI/l. En dehors d'un contexte clinique évocateur, certains médicaments (anti-dopaminergiques, neuroleptiques) peuvent induire des interférences de dosage biologique. A prendre en compte pour la prise en charge diagnostique et thérapeutique.

SEROLOGIE INFECTIEUSE

SEROLOGIE DE LA SYPHILIS

TPHA (Test tréponémique)
 (Hemagglutination HUMAN Germany)

Négatif

V.D.R.L. Charbon (Test non tréponémique) Négatif
 (Agglutination sur charbon HUMAN Germany)

CONCLUSION

Sérologie syphilitique négative.

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 4 / 4

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. - ر.ب. 40. متح الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / Patente : 33202488 / IF : 41502000